

**RELEVÉ DE DECISIONS
DE LA SEANCE DU
4 DECEMBRE 2023**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 4 décembre 2023 à 8h30 en format hybride :

- a adopté, par 9 voix pour, 0 contre et 8 abstentions, la motion ci-dessous relative à la hausse des frais de scolarité :

Cette année encore, le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Mathias Vicherat, a annoncé une hausse prévisionnelle des droits de scolarité pour l'année 2024-2025. À la suite des discussions menées avec les représentants étudiants, il a été indiqué, lors d'une réunion le 24 novembre 2023, que cette augmentation devrait s'élever à 3,5% en moyenne.

Cette évolution fait suite à la hausse de 7,4% des frais de scolarité déjà adoptée l'an dernier, malgré l'opposition d'une partie significative des membres de la communauté de Sciences Po, en particulier des étudiants. Une telle mesure, renouvelée à chaque exercice budgétaire, n'est pas acceptable.

D'année en année, l'augmentation des droits de scolarité compromet toujours davantage l'espoir de nombreux étudiants d'intégrer notre école, et entre ainsi en contradiction avec son ambition revendiquée de lutte pour l'égalité des chances. Elle vient fragiliser les étudiants issus des classes moyennes, qui sont exclus du système de bourses et subissent déjà de plein fouet l'augmentation du coût de la vie, ainsi que les étudiants extracommunautaires soumis au maximum des barèmes sans dégressivité. Ces constats ne sauraient être écartés par la possibilité de souscrire un crédit étudiant, même à taux zéro, qui impose une charge économique aux emprunteurs dès le début de leur vie et accroît, pour eux, le risque de surendettement.

À long terme, l'augmentation répétée des frais de scolarité ne peut constituer une solution pour assurer la soutenabilité des finances de Sciences Po. L'urgence est aujourd'hui de rechercher des sources alternatives de financement, que ce soit par l'accroissement de la dotation globalisée de fonctionnement allouée à notre école, par le développement de notre offre de formation continue, ou par le renforcement de notre capacité à attirer un mécénat éthique et respectueux de notre indépendance. Dans le même temps, il serait possible de faire preuve d'une plus grande vigilance dans le choix des dépenses engagées, sans pour autant nuire aux conditions de travail et d'études.

Par voie de conséquence, les membres élus du Conseil de la Vie Étudiante et de la Formation affirment leur opposition au projet annoncé par M. Vicherat et demandent que des solutions alternatives soient étudiées.

- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux associations suivantes :
 - BABEL INITIATIVE
 - CENTRE ÉTUDIANT POUR LA RECHERCHE STRATÉGIQUE
 - HANDI'VERSITÉ
 - LE CENTRE ÉTUDIANT POUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE
 - SCIENCESPHOTO
 - TUTTI & SPORT

- a validé, à l'unanimité, les conventions annuelles 2023-2024 des associations permanentes suivantes :
 - Association de l'École d'Affaires publiques – (AEAP)
 - Association du bi-cursus Sciences Po/Paris IV – (SPIV)
 - Association Sportive des programmes euro-américain et euro-africain de Sciences Po Paris - campus de Reims – (AS Reims)
 - Bureau des Arts et des Sports du campus de Dijon – (BDAS Dijon)
 - Bureau des élèves du campus de Dijon – (BDE Dijon)
 - EMI Society – (EMIS)
 - Junior Consulting - (JCSP)
 - La Grenade
 - PSIA Student Association – (PSIASA)
 - Sciences Po School of Research Association - (SORA – École de la Recherche)

- a validé, à l'unanimité, le financement des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
 - Financement de 3 000€ à l'association LES PARISIENNES
 - Financement de 3 000€ à l'association MeDMUN
 - Financement de 3 000€ à l'association RHINOCEROS

- a adopté, à l'unanimité, le plan d'action transition écologique 2024-2027 ;

- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 18 septembre et du 9 octobre 2023 sous réserve de modifications ultérieures.



Cloé Artaut
Présidente étudiante



Raphaël Charpentier
Président enseignant